

**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE DE SHIPPAGAN**

**DATE** : Le 1 février 2016

**HEURE** : 19 h

**PRÉSENCES** : Anita Savoie Robichaud Patrice-Éloi Mallet Rémi Hébert  
Jérôme Roy Jean-Marc Mallet Kassim Doumbia

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT** : Éloi Haché

**POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion**

La réunion est ouverte à 19 h. La maire souhaite la bienvenue au public.

**2. Divulgence de conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est divulgué.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Adoption des procès-verbaux**

**i) Réunion ordinaire publique du 22 décembre 2015**

Il est proposé par le conseiller Jérôme Roy et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que le procès-verbal de la réunion publique du 22 décembre 2015 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ii) Réunion urgente publique du 6 janvier 2016**

Il est proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet, appuyé du conseiller Kassim Doumbia, que le procès-verbal de la réunion urgente publique du 6 janvier 2016 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Suivi du procès-verbal**

Le secrétaire municipal informe le conseil municipal que les suivis aux procès-verbaux ont été effectués.

**6. Correspondance**

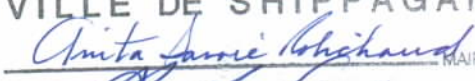

Aucune correspondance.

**7. Rapport des comités et suivi**

**a) Infrastructure et finance**

Le conseiller responsable des finances ayant pris connaissance des déboursés pour le mois de décembre 2015, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Patrice-Eloi Mallet que le conseil accepte les déboursés suivants :

Pour le fonds général : 606 074.65 \$

VILLE DE SHIPPAGAN  
  
MAIRE  
  
SECRÉTAIRE MUNICIPAL

Pour le fonds d'eau et d'égout : 74 652.89\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) Développement durable intégré**

Rapport du président

Le conseiller Patrice-Eloi Mallet lit et dépose son rapport du comité développement durable intégré.

**c) Environnement**

Rapport du président

Le conseiller Rémi Hébert lit et dépose son rapport.

**8. Affaires nouvelles**

**1. Résolution : Politique de l'arbre**

Le conseiller Rémi Hébert fait part au conseil d'un bref aperçu de la politique de l'arbre, ses objectifs et ses recommandations.

Reconnaissant l'importance des arbres sur le territoire de la municipalité, le comité de l'environnement a préparé une politique de l'arbre. Il est donc proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que la politique de l'arbre soit acceptée tel que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Résolution : Plan quinquennal**

Un plan quinquennal pour les années 2016-2020 a été préparé visant l'amélioration des routes désignées provinciales à l'intérieur des limites de la ville de Shippagan au montant de 275,000\$ pour 2016, 300,000\$ pour 2017, 155,000\$ pour 2018, 52,000\$ pour 2019 et 180,000\$ pour 2020. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la ville de Shippagan soumette le plan quinquennal tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Résolution : Rénovation de l'hôtel de ville**

La municipalité voulant procéder à des rénovations à son hôtel de ville, et ayant reçu une soumission de 8,700.00\$ pour la préparation des plans préliminaires, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet, appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet, que la ville accepte la proposition d'Alain Boucher pour la réalisation des plans préliminaires et d'un concept global de l'ensemble des besoins de l'hôtel de ville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Résolution : Classique Luc-Bourdon**

Il est proposé par le conseiller Jérôme Roy, appuyé du conseiller Kassim Doumbia, que l'on accorde un budget maximum de 3,000\$ pour l'organisation et la participation à l'évènement « Classique Luc-Bourdon » de 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Mot du maire**

La maire présente son rapport qui souligne les activités qui se sont déroulées à Shippagan en janvier 2016.

**10. Levée de l'assemblée**

PV 2016 02 01 Réunion ordinaire publique

VILLE DE SHIPPAGAN  
*Anita Savri Richard* MAIRE  
*Chudach* SECRÉTAIRE MUNICIPAL

La séance est levée à 19 h 50 et la maire donne la parole au public.

**11. Parole au public**

VILLE DE SHIPPAGAN

  
\_\_\_\_\_  
MAIRE

  
\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE  
MUNICIPAL